



# « Passerelle pour une vie d'adulte »

## Initiative pour sécuriser les parcours de jeunes en situation de handicap ou de fragilité psychique au sein d'un dispositif de droit commun

**PORTEUR DU PROJET** : SESSAD UGECAM Alençon, Mission Locale Alençon, Centre psychiatrique de l'Orne

**BASSIN D'EMPLOI/TERRITOIRE** : Alençon et environs

<b>1/ PROBLÉMATIQUE &amp; ENJEUX</b>
<p>Les jeunes en situation de handicap ou avec des fragilités psychiques rencontrent de grandes difficultés pour accéder à l'emploi, la formation, pour construire un projet de vie, social et professionnel réaliste. On les retrouve en errance, sans solution adaptée à leur situation.</p> <p>Comment faire pour leur rendre accessible les dispositifs de droit commun ?</p> <p>Quel soutien du médico-social peut-être envisagé ?</p>
<b>2/ OBJET DU PROJET DE COOPÉRATION</b>
<p>- Dispositif de « réhabilitation psychosociale » et de « préprofessionnalisation »</p> <p>Mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé à travers des actions thérapeutiques, éducatives et professionnalisantes, permettant à des jeunes de travailler leur projet de vie et de renforcer les compétences psychosociales préalables à une vie sociale équilibrée (meilleure estime de soi, développement de la confiance en soi...). Le dispositif exerce aussi une mission d'appui ressource : proposition d'orientation, d'axes de travail grâce à l'expertise des différents professionnels (soin, professionnalisation, éducatif).</p> <p>Un travail de collaboration est mené avec les différents partenaires dont la MDPH.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap dans des structures de droit commun. S'inscrire dans le virage inclusif.</li><li>• Renforcer la collaboration entre secteurs médico-social, sanitaire et les organismes du Droit commun / Participer au décloisonnement</li><li>• Eviter la dégradation des situations et les hospitalisations « par défaut ».</li><li>• Repérer et mobiliser les publics dits « invisibles », « vulnérables », « très éloignés de l'emploi », « hors radars » des institutions</li><li>• Accompagner les bénéficiaires dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle</li><li>• Lever les freins à l'emploi et développer une logique de « parcours de vie » afin d'éviter les ruptures</li></ul>
<b>3/ ZONE GÉOGRAPHIQUE</b>
- Alençon et environs
<b>4/ BÉNÉFICIAIRES</b>
- Jeunes (16-25 ans) présentant un handicap ou ayant eu un parcours institutionnel ou une ou plusieurs périodes de leur vie en hôpital de jour, de préférence avec RQTH, inscrits à la mission Locale, en difficulté pour accéder à l'emploi, souvent socialement isolés et se trouvant sans solution adaptée sur le territoire alençonnais (fragilité psychologique)

## 5/ ACTEURS DU RÉSEAU

- SESSAD UGECAM Ornaix : coordination des parcours des jeunes, accompagnements et bilans éducatifs, psychologiques, psychiatriques, animations d'ateliers thérapeutiques
- Mission locale : réseau d'entreprises, ateliers, entretiens CIP...
- CPO : Gestion du stress
- Dispo Ado/UDAF : Atelier Philo + mise à disposition de salle par UDAF
- IRSA : Bilan de santé
- Secours populaire : bénévolat
- MDPH 61 : orientation vers le dispositif, demande de bilan d'accompagnement

## 6/ RESSOURCES MISES A DISPOSITION

- Appui ressource du SESSAD auprès de la MDPH, de la ML
- Accompagnement éducatif « clinique », c'est-à-dire adapté à chaque personne, chaque situation orienté vers la recherche d'emploi, l'élaboration d'un projet professionnel.
- Investigation diagnostique
- Evaluation ou accompagnement psychologique pour des problématiques diverses : faire un relai vers le droit commun quand il y a nécessité
- Accompagnement par un CIP de la Mission locale : aide à l'orientation, travail sur le projet professionnel, stages d'immersion, relation aux entreprises

Regards croisés des différents professionnels impliqués : CIP, éducateurs spécialisés, psychologue, psychiatre, infirmière psy appartenant à trois cultures d'entreprise différentes.

1 ETP éducateur spécialisé (SESSAD), un 0.20 ETP de psychologue (SESSAD) depuis Mai 2022, un 0.40 ETP de CIP (Mission locale)

## 7/ MODALITES MISES EN ŒUVRE

➔ Entrée dans le dispositif de 30 personnes par, 3 cohortes de 10 personnes en janvier, avril et septembre de chaque année.

- Deux phases d'accompagnement : la première collective à travers divers ateliers pendant 7 semaines puis une phase d'accompagnement individuel pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Pendant les 7 semaines, il s'agit de reprendre confiance en soi, remettre du rythme dans sa vie, retrouver ou créer des mécanismes relationnels.

Pendant la phase d'accompagnement individualisé, il s'agit d'être au plus près des besoins de la personne Public de l'Emploi.

VIDEO TEMOIGNAGE

<https://www.youtube.com/watch?v=jQF1aYaOwbl>